

## Club Ecomobilité – Message du 11 juillet 2021



*La résilience est à l'ordre du jour dans cette période où la satisfaction de pouvoir prendre des vacances se mêle à l'inquiétude du retour de crises futures.*

**Projet de Loi Climat et Résilience:** Nous vous avons indiqué que ce projet de loi a été **adopté par l'Assemblée Nationale**. Au cours de son examen au Sénat, qui l'a également adopté, de nombreux amendements ont été proposés par la Haute Assemblée. Le **Magazine Flottes Automobiles** en fait [le détail](#). Les débats se poursuivent maintenant en **commission mixte paritaire (CMP)**.

**La ville résiliente : éléments de méthode :** C'est le titre de la revue **Traits Urbains** (groupe **INNOVAPRESSE**) qui veut répondre à une demande des **villes** et de leurs **aménageurs** pour rendre les **programmes des opérations** plus **soutenables** et la **ville plus vivable**. Au-delà de la théorie, des exemples concrets des processus qui sont à l'œuvre sur des villes comme **Barcelone, Paris, Nice, Grenoble, Mulhouse, Nantes** sont détaillés pour aider d'autres territoires à définir leur propre chemin vers la résilience. Pour avoir un aperçu du numéro (25 €) [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

**A quoi devons-nous nous préparer ?** Quels sont les **risques** qu'une **ville résiliente** doit prendre en compte **aujourd'hui** ? Le **GIEC** travaille sur le sujet et son rapport devrait sortir **début 2022** après la COP26 de Glasgow. Que penser des **événements** qui se sont déjà produits (incendies monstres en Australie et en Californie, barrière de corail en danger en Australie, réchauffement important en Arctique, disparition des glaciers, sécheresses, inondations ...), quelles relations entre eux et quelles **estimations** peut-on donner de leur **récurrence** ? Comment **résister** et **s'organiser** pour **éviter** ou **limiter** les impacts sur les **territoires** et le **milieu urbain** ? [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

**Mais au fait, que faisons-nous aujourd'hui ?** Une étude de l'**Institut Montaigne** intitulée « **Villes à vos données !** » s'est penché sur les programmes de **49 candidats aux élections municipales de 2020** de 11 villes françaises : **Angers, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Rennes et Strasbourg**. Les propositions ne prenaient quasiment pas en compte le numérique ce que l'Institut résume en disant : « **La donnée est largement absente du débat public territorial.** » **40 auditions** de responsables de la donnée dans les villes, d'acteurs privés et d'experts **ont été faites d'où se dégagent des recommandations sur l'organisation à mettre en place pour produire, gérer et surtout exploiter les données, par exemple pour la mobilité, l'énergie, la gestion de l'eau et des déchets, la sécurité, la santé, l'environnement...**, en construisant une **relation de confiance avec les citoyens** pour améliorer leur vie. [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

**Un outil qui existe mais n'est pas assez connu :** Le **Réseau d'Observation Statistique sur l'Énergie et les Gaz à effet de Serre en Île-de-France (ROSE)** est désormais **disponible** ! Avec l'appui de ses partenaires, **AREC** et **Airparif**, l'**Institut Paris-Region** qui anime ce réseau a consolidé les données de **production et consommation d'énergie** et d'**émissions de gaz à effet de serre** et a recalculé

l'historique de ces données de référence. Un premier webinar de présentation de ces inventaires et de leur usage par un territoire est disponible en replay avec les supports de présentation sur [Le ROSE publie son nouvel inventaire 2018 et actualise Énergif \(roseidf.org\)](https://www.roseidf.org)

**La donnée au service de l'optimisation des tournées** : un vrai levier pour les **services de mobilité**

Présentée par **MobilityTechGreen**, la solution de **gestion des vélos** en libre-service **Qucit Bike** a été mise au point par l'entreprise **Qucit**, (installée à Bègles) pour l'agglomération de **Bordeaux**. La donnée est nécessaire pour effectuer la **planification d'intervention** des **véhicules** et des **techniciens**, pour **optimiser** les opérations et **assurer la qualité de service**. Elle permet d'**informer les usagers** à distance de la **disponibilité** des **vélos dans les stations** et de la **disponibilité des arceaux** pour les **restituer**. Pour l'**opérateur de mobilité** en charge du **rééquilibrage des vélos dans les stations**, les calculs prédictifs permettent d'**optimiser** le nombre et la longueur des trajets à effectuer. Qucit a été sélectionnée pour la gestion des vélos en libre-service de Rennes. [Article \(urba2000.com\)](https://www.urba2000.com)



**Energie des data centers** : Dans une **conférence** organisée le 24 juin dernier par **La Tribune**, **Google** a montré qu'il a pris conscience de l'**empreinte environnementale de ses serveurs** qui est finalement aussi celles des **utilisateurs de ses services**. Il a confié à **ENGIE**, une mission d'accompagnement pour augmenter son utilisation d'énergie décarbonée, récupérer la chaleur produite dans des réseaux de chaleur et remplacer les groupes électrogène à énergie fossile qui assurent la continuité de service par d'autres solutions plus respectueuses de l'environnement. [Article \(urba2000.com\)](https://www.urba2000.com)

**Action régionale pour un numérique responsable et ouvert**: En **Nouvelle-Aquitaine**, les acteurs concernés pourront utiliser l'un ou l'autre des **deux dispositifs d'aide suivants** :

- pour **Prototyper les innovations pour un numérique responsable**, il s'agit de mettre la puissance de l'innovation numérique au service de la transition sociale et environnementale. La subvention d'investissement sollicitée ne peut pas excéder 50% des dépenses de l'entreprise, avec un plafond de 100 000 €.
- pour **Développer des logiciels libres innovants**, il s'agit de créer de nouveaux services basés sur les logiciels libres dans les domaines de l'IA, la robotique, la cybersécurité, la santé, l'éducation, la sobriété numérique, les biens communs, la transition climatique ou le patrimoine. La subvention d'investissement sollicitée ne peut pas excéder 60% des dépenses de l'entreprise, avec un plafond de 300 000 €. [Article \(urba2000.com\)](https://www.urba2000.com)

Bien à vous

Jean-François JANIN et Philippe DELCOURT